

# AVANCEMENT 2018 :

## LES AVANCEES DU PROTOCOLE

Le 18 septembre 2017

**FLASH INFO**

LE RATIO D'AVANCEMENT AU GRADE DE COMMANDANT POUR 2018  
VIENT D'ETRE COMMUNIQUE.  
**IL SERA DE 15 % !!!**



Pour mémoire,  
l'année dernière  
il n'était que de  
10%.

L'action permanente de SYNERGIE-OFFICIERS a payé !

Il s'agit de la matérialisation concrète des effets du protocole corps et carrières signé par notre organisation en avril 2016, et particulièrement du pyramidage du corps des Officiers, principe directement inspiré de nos travaux.

SYNERGIE-OFFICIERS se réjouit de cette décision budgétaire, et de la réelle perspective offerte pour de nombreux Capitaines d'accéder au grade supérieur.

Et ce n'est qu'un début...

Le Bureau National

**SYNERGIE-OFFICIERS POUR LA DEFENSE DE VOTRE STATUT DE CADRE**

